



## DECLARATION LIMINAIRE LA CONFÉRENCE TELEPHONEE DU 13 MAI 2020 PLAN DE REPRISE D'ACTIVITE

### ASSEZ DE L'HYPOCRISIE ! ASSEZ DES MENSONGES !

Depuis des mois maintenant le gouvernement ment sur tous les sujets, il essaie de masquer son entière responsabilité dans la crise sanitaire et dans les drames qui en résultent et vont en résulter encore et encore. Pendant que des gens souffrent et meurent et que la population est confinée il continue sa politique ultra libérale et liberticide. Pour tout cela le gouvernement n'attend pas le jour d'après ...ni demain, tous les jours les sales coups tombent !

Oui, il ment. Où sont les masques ? Où sont les tests ? Il fait applaudir les soignants mais n'a toujours pas répondu à leurs revendications exposées depuis plus d'un an.

Sous couvert d'une pseudo « unité nationale », gouvernement et patronat sont prêts à tout pour un redémarrage rapide de l'économie avec les profits qu'elle génère, quand bien même il faudrait sacrifier des vies humaines.

Ils veulent faire payer la crise aux salariés et fonctionnaires, aux précaires, aux premiers de corvée... à celles et ceux qui ne sont rien aux yeux du Président Macron... celles et ceux qui en 1ère, 2ème ou 3ème ligne font fonctionner le pays depuis le début du confinement.

Les ministres Darmanin et Dussopt endossent l'habit de Tartuffe et remercient les agent.es dans une lettre datée du 7 mai : « *Grâce à votre engagement au service de la Nation et de nos concitoyens, la permanence de l'Etat a été assurée. Que ce soit en étant présent physiquement ou en télétravail, dans le cadre de la mise en œuvre des plans de continuité d'activité, vous avez fait face à cette situation inédite avec agilité et réactivité, et avez permis à vos administrations de remplir leurs missions essentielles pour garantir la continuité des services. Nous vous en remercions et sommes pleinement conscients de votre investissement dans ces circonstances difficiles.* »

Concrètement, comment serons-nous remerciés ? Par le racket de 10 jours de congés prévu par l'ordonnance Dussopt !

Les ministres poursuivent : « *Le retour à une activité normale se fera progressivement et sera accompagné d'un suivi particulier des agents. Tous les ministères sont mobilisés et s'organisent, dans le cadre des plans de reprise d'activité. Votre sécurité et la protection de votre santé restent notre priorité dans cette phase essentielle: aménagement des locaux pour respecter les consignes de distance entre les personnes, nettoyage des locaux, marquage au sol, modalités d'accueil du public adaptées à la situation sanitaire, mise à disposition de masques et de gels hydroalcooliques, etc.* »

Mensonge !

De son côté, le directeur général de la DGFIP dans un message adressé aux agent.es le 12 mai dit : « *Nous sommes depuis hier en phase de déconfinement. J'ai pu échanger aujourd'hui encore avec vos directeurs/trices et les représentants des organisations nationales et nous avons pu constater que cette phase se déroulait dans de bonnes conditions.* »

Mensonge encore !

Non le retour à l'activité n'est pas progressif et non pour la CGT Finances Publiques la phase de déconfinement ne se déroule pas dans de bonnes conditions.

Trop de services ne remplissent pas encore les conditions de mise en œuvre des mesures de protection suffisantes pour avoir une véritable politique préventive vis-à-vis du virus et permettre ainsi un déconfinement responsable et sans risque pour les agents comme pour le public.

La DRFIP Paris n'est pas en reste. Vous avez affirmé lors de l'audioconférence du 6 mai dernier que la semaine du 11 au 15 mai serait une semaine de transition pendant laquelle le PCA continuerait à s'appliquer afin d'observer l'évolution de la situation dans les transports et de vous assurer que les capacités immobilières permettent de respecter la distanciation sociale entre les agent.es présents dans les services.

Le plan de reprise d'activité ne devait donc pas s'appliquer à Paris et les collègues ne devaient pas être appelés à une reprise du travail en présentiel hors PCA.

Comment vous croire quand on constate que le nombre d'agent.es présent.es dès le 11 mai a fortement augmenté dans les services quels que soient les sites ?

Vous ne respectez rien à commencer par les agent.es et leurs représentants.

Le CHSCT n'a pas encore été réuni mais les collègues ont été appelés à reprendre le travail sans que les garanties concernant la protection de la santé des agent.es aient été soumises à l'avis des représentants en CHSCT.

Toute organisation du travail relève de la compétence du CTL.

Vous qualifiez la réunion de ce jour de « CTL élargi ». Vous inventez une notion qui ne correspond pas aux dispositions du décret n°82-452 du 28 mai 1982. Il ne s'agit en aucune façon d'un CTL.

Vous nous avez fait parvenir pas moins de 16 documents hier soir à 19 h 30 pour une réunion le lendemain à 14 h 30. Nous avons déjà dénoncé le mépris dont vous faites preuve. Cela, certes, vous agace mais les faits nous donnent raison.

Ces réunions sont un simulacre de dialogue social.

Une fiche est consacrée à l'accueil physique dans les SIP pour la campagne IR. Mais sans attendre la tenue de cette audioconférence et du CHSCT, la direction a écrit aux chefs de services, et pas seulement celles et ceux des SIP, pour annoncer la reprise de l'accueil à compter du 25 mai.

Vous n'attendez donc pas d'observer l'évolution dans les transports en commun. Cela confirme qu'il y a ce vous dites et ce que vous faites. Vos actes démontrent jour après jour que la protection des agent.es n'est pas une priorité pour vous.

Enfin, s'agissant des attestations de transports, d'une part les agents de la RATP ont signifié que la carte professionnelle DGFIP ne sera pas acceptée comme justificatif. D'autre part, cette attestation remet en cause le droit aux horaires variables en limitant pour une période pouvant même aller au-delà de la période de l'état d'urgence. Nous exigeons que les agent.es n'aient pas à cocher les horaires d'arrivée et de départ prévus.

Vous avez des marges de manœuvre comme directeur. Saurez-vous faire un geste vis à vis des agent.es de la DRFIP Paris pour leur engagement au service de la Nation ? Nous vous demandons que le pont naturel du 22 mai fasse l'objet d'une autorisation d'absence que vous accorderez à l'ensemble des collègues.

### **Pour répondre à l'urgence sanitaire et sociale la CGT Finances Publiques revendique entre autres :**

- Respecter l'obligation de moyens de l'employeur pour la protection de tous les agents à la DGFIP, y compris concernant les trajets ;
- Report du Plan de Reprise d'Activité et reprise très progressive de l'activité ;
- Maintien et extension du travail confiné aussi longtemps que le nécessitera la protection des agents ;
- Toutes les mesures nécessaires à la distanciation physique, pour le respect des gestes barrières, doivent être mises en œuvre, dans tous les locaux ;
- Masques, gels hydroalcooliques, gants pour tous les agents, en nombre suffisant et ce quelles que soient les recommandations officielles du ministère de la santé ;
- Nettoyage et désinfection intensifs et réguliers des locaux, ascenseurs, poignées de porte, etc. ;
- Possibilité d'effectuer des tests pour les agents qui le désirent et ceux qui ont été en contact avec des personnes contaminées, que ce soit dans leur environnement professionnel ou personnel ;
- Prolongation des mesures de remboursement de frais de repas ;
- Refus de toute suppression ou imposition de congés et RTT et donc abrogation de l'ordonnance 2020-430 du 15 avril 2020 ;
- Respect plein et entier de la démocratie sociale, du syndicalisme, de son rôle de représentation des agents et de ses moyens de fonctionnement et d'intervention (Comité Technique, CHSCT, Comité médical...) ;

Bien entendu, nous continuons également à porter les revendications suivantes qui restent d'actualité :

- Le retrait des réformes du « Nouveau Réseau de Proximité » et des retraites ;
- L'abrogation de la loi de transformation de la fonction publique ;
- L'augmentation de la valeur du point d'indice et le rattrapage du pouvoir d'achat perdu du fait de son gel depuis 2010 ;
- La suppression du jour de carence ;

- L'arrêt des suppressions d'emplois et de tous les projets de restructurations en cours : géographie revisitée, expérimentations d'agences comptables, concentration des SIP, SIE et SPF, transfert de la mission cadastrale à l'IGN, agence unique de recouvrement des recettes fiscales et sociales... ; et des créations d'emplois statutaires à hauteur des missions dévolues à nos ministères et à leur accomplissement plein et entier ;
- La non-application du RIFSEEP.

Monsieur le directeur, sachez-le, la CGT Finances Publiques continuera à lutter et à agir en toute indépendance contre toutes les décisions mettant en danger la santé des agent.es. Vous n'aurez pas un blanc seing de notre part, nous avons fait le choix d'être du côté des agent.es pour la défense de leurs droits.